

ORIGINAL : ANGLAIS

COMITÉ RÉGIONAL DE L'AFRIQUE

Soixante-deuxième session
Luanda, République d'Angola, 19–23 novembre 2012

Point 26 de l'ordre du jour provisoire

**MÉDECINE TRADITIONNELLE : PRATIQUES,
PRATICIENS ET PRODUITS DANS LA RÉGION AFRICAINE**

DISCUSSION DE GROUPE

SOMMAIRE

	Paragraphes
CONTEXTE	1–3
OBJECTIFS	4
RÉSULTATS ESCOMPTÉS	5
LE GROUPE.....	6
	Page
ANNEXE : Programme provisoire de la discussion de groupe	3

CONTEXTE

1. La soixante et unième session du Comité régional tenue en 2011 a examiné le rapport de situation sur la mise en œuvre aussi bien de la stratégie régionale pour la médecine traditionnelle¹ adoptée en 2000 que du plan d'action pour la Décennie de la Médecine traditionnelle africaine (2001-2010)². Le Comité régional a également entériné les prochaines étapes proposées pour l'action des parties prenantes³. Ces prochaines étapes consistaient : à actualiser la stratégie régionale; à améliorer l'allocation et la mobilisation de ressources additionnelles pour mettre en œuvre efficacement la stratégie et surtout pour effectuer la recherche; à renforcer la réglementation concernant les médicaments issus de la pharmacopée traditionnelle, les tradipraticiens de santé et la pratique de la médecine traditionnelle, en prenant en compte la Déclaration d'Alger⁴ sur la recherche en santé et la deuxième Décennie de la Médecine traditionnelle africaine (2011-2020)⁵. En outre, le Comité régional a proposé «Médecine traditionnelle : pratiques, praticiens et produits dans la Région africaine» comme thème de la discussion devant être organisée au cours de la soixante-deuxième session du Comité régional⁶.

2. Les pays ont été confrontés à divers défis lors de la mise en œuvre de la stratégie régionale actuelle, notamment l'intégration insuffisante de la médecine traditionnelle dans les systèmes de santé, les ressources limitées pour la recherche-développement et une réglementation limitée de la médecine traditionnelle. Les autres défis à relever comprennent l'absence de plateformes efficaces de collaboration entre tradipraticiens de santé, praticiens de la médecine conventionnelle et scientifiques, ainsi que la protection et la conservation limitées des connaissances autochtones dans le domaine de la médecine traditionnelle.

3. La discussion de groupe doit permettre aux panélistes de partager des idées sur la manière de relever certains défis évoqués ci-dessus et doit aboutir à des orientations sur les questions liées aux pratiques, aux praticiens et aux produits qui seront prises en compte lors de l'actualisation de la stratégie.

¹ Organisation mondiale de la Santé. *Promouvoir le rôle de la médecine traditionnelle dans les systèmes de santé : Stratégie de la Région africaine* (document AFR/RC50/9 et résolution AFR/RC50/R3). Bureau régional de l'Afrique, 2001.

² Organisation mondiale de la Santé, Bureau régional de l'Afrique (2011). *Rapport sur la revue de la fin de la Décennie de la Médecine traditionnelle africaine de l'Union africaine* (2001–2010). La Décennie fut proclamée par le Sommet des chefs d'État et de Gouvernement de l'Union africaine en juin 2001 à Lusaka.

³ Organisation mondiale de la Santé, Bureau régional de l'Afrique (2011). *Rapport de situation sur la Décennie de la Médecine traditionnelle dans la Région africaine* (document AFR/RC61/PD/1). Yamoussoukro, Côte d'Ivoire, 29 août–2 septembre 2011.

⁴ Organisation mondiale de la Santé, Bureau régional de l'Afrique (2008). *Déclaration d'Alger – Conférence ministérielle africaine sur la Recherche pour la Santé dans la Région africaine : Réduire le déficit des connaissances pour améliorer la santé en Afrique*. 23–26 juin 2008.

⁵ Cinquième session ordinaire de la Conférence des ministres de la Santé de l'Union africaine, Windhoek, Namibie, 17–21 avril 2011 (CAMH/Min/Draft/Decl. (V)).

⁶ Organisation mondiale de la Santé, Bureau régional de l'Afrique (2011). *Annexe 4. Ordre du jour provisoire de la soixante-deuxième session du Comité régional de l'OMS pour l'Afrique*, dans «Rapport final de la soixante et unième session du Comité régional de l'OMS pour l'Afrique». Yamoussoukro, Côte d'Ivoire, 29 août–2 septembre 2011 (Document, AFR/RC61/14).

OBJECTIFS

4. Les objectifs visés sont les suivants :
 - a) discuter des mécanismes qui peuvent permettre de renforcer la réglementation des pratiques, praticiens et produits de la médecine traditionnelle;
 - b) proposer des composantes devant être prises en compte lors de l'actualisation de la stratégie pour la médecine traditionnelle.

RÉSULTATS ESCOMPTÉS

5. Les résultats escomptés sont :
 - a) des mécanismes qui permettront de renforcer la réglementation des pratiques, des praticiens et des produits de la médecine traditionnelle;
 - b) des recommandations concrètes qui seront être prises en compte lors de la révision de la stratégie pour la médecine traditionnelle.

LE GROUPE

6. Participants, président, modérateur, panélistes et présentateurs d'exposés techniques proposés.

6.1 Participants

Ministres de la Santé et principaux orateurs.

6.2 Président

Ministre de la Santé (Angola).

6.3 Co-présidents

Ministre de la Santé de l'Afrique du Sud et Ministre de la Santé du Burkina Faso.

6.4 Quatre panélistes

1. Professeur Ange ABENA (République du Congo), Professeur à l'Université Marien Ngouabi de Brazzaville (Produits);
2. Professeur Drissa DIALLO (Mali), Directeur de la médecine traditionnelle à l'Institut national de recherche pour la santé publique et membre du Comité d'experts régionaux de l'OMS sur la médecine traditionnelle (Droits de propriété intellectuelle);
3. Mme Julia AYODELE (Nigeria), Tradipraticienne (Les praticiens de santé);
4. Dr Kofi BUSIA, Responsable de la médecine traditionnelle, Organisation Ouest Africaine de la Santé (Pratiques, praticiens et produits).

6.5 Deux présentateurs d'exposés liminaires pour les séances techniques

1. Professeur Abayomi SOFOWORA (Nigeria), Ancien président du Comité régional d'experts de l'OMS sur la Médecine traditionnelle (Réglementation de la médecine traditionnelle africaine : pratiques, praticiens et produits).
2. M. Emmanuel SACKY [(Organisation régionale africaine de la Propriété intellectuelle, ARIPO) (Droits de propriété intellectuelle et connaissances autochtones)].

ANNEXE : Programme provisoire de la discussion de groupe

5^{ÈME} JOUR : Vendredi 23 novembre 2012

	Temps alloué 2 heures 30 minutes
a) Mot d'ouverture du président	8h00–8h10 (10 minutes)
b) Présentation des intervenants et des panélistes par les co-présidents	
c) Deux principaux orateurs d'exposés techniques : Exposé 1. Réglementation des pratiques, praticiens et produits de la médecine traditionnelle par le Professeur Abayomi SOFOWORA, Ancien président du Comité régional d'experts de l'OMS sur la Médecine traditionnelle, Nigeria Exposé 2. Conservation et protection des connaissances autochtones dans le domaine de la médecine traditionnelle par M. Emmanuel SACKKEY, Organisation régionale africaine de la Propriété intellectuelle (ARIPO)	8h10–8h40 (15 minutes chacun)
d) Observations des panélistes (5 minutes chacun x 4)	8h40–9h00 (20 minutes)
e) Débat, questions/réponse(s) et recommandations : participants, orateurs et panélistes	9h00–10h25 (1 heure 25 minutes)
f) Mot de clôture du président	10h25–10h30 (5 minutes)